



1. Editorial

3. Une nouvelle base décrétable pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons

5. Nouveaux élus à la tête du Contrat de Rivière

7. Agenda - Trans' eau & Bewapp

9. Programme des Journées Wallonnes de l'Eau 2019

MOT DU PRÉSIDENT

Cet hiver 2018-19 a amené quelques changements pour nos cours d'eau, mais aussi au sein du Contrat de Rivière.

En effet, suite aux élections d'octobre 2018, le comité du Contrat de Rivière a été renouvelé. Je succède donc à mon ami Denis Collard, en tant que Président du Contrat de Rivière du Sous-Bassin Semois-Chiers ASBL. Je serai secondé dans ma tâche par Laurence Lorgé en tant que Vice-Présidente, Philippe Labranche continue en tant que Secrétaire et Patrick Van der Smissen continue en tant que Trésorier.

Je tiens ici à remercier Denis Collard et Monique Jacob pour leur engagement et leurs actions pendant ces 6 dernières années au sein du Contrat de Rivière.

Pour nos cours d'eau, cet hiver a été marqué le 15 décembre 2018 par l'entrée en vigueur du nouveau cadre juridique pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons. Cette gestion doit désormais prendre en compte le caractère multifonctionnel de nos cours d'eau en conciliant leurs fonctions hydrauliques, écologiques, économiques et socio-culturelles. Cette gestion sera formalisée grâce à un outil de planification et de coordination : les Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS). Le Contrat Rivière sera attentif et se tiendra à disposition des gestionnaires des cours d'eau, notamment nos communes, pour la mise en place des PARIS, grâce notamment à nos inventaires et nos connaissances du terrain.

En ce printemps, l'eau est à la fête dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau du 15 au 31 mars. De nombreuses activités, pour petits et grands, se dérouleront sur tout le territoire du sous-bassin Semois-Chiers. Une belle occasion de découvrir histoires, lieux méconnus liés à nos cours d'eau.

Nos cours d'eau ne sont cependant pas toujours propres, c'est pour cette raison que nous participons chaque année à l'opération Be Wapp et son Grand Nettoyage de Printemps, n'hésitez pas à nous rejoindre dans les différentes actions menées le long de nos rivières.

Vous trouverez plus d'informations sur tous ces sujets dans les pages suivantes.

Olivier Barthélemy - Président



COURS D'EAU NON NAVIGABLES

VERS UNE GESTION PLUS DURABLE

LÉGISLATION

Sur proposition du Gouvernement wallon, le Parlement de Wallonie a adopté un projet de décret relatif aux cours d'eau non navigables.

La Wallonie totalise 25 000 km de cours d'eau. La bonne gestion de ceux-ci était encadrée jusqu'à présent par une loi datant 1967 uniquement focalisée sur l'écoulement des eaux.

Avec le développement industriel et agricole ainsi que la pression démographique, il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place une gestion intégrée et écologique des rivières wallonnes.

LES 4 AXES DU DÉCRET

1

1. Gestion intégrée et l'hydromorphologie

À l'heure où les rivières et leur écosystème sont menacés par le réchauffement climatique, les événements météorologiques extrêmes ou encore par les espèces exotiques envahissantes, le décret envisage une gestion intégrée en concertation avec l'ensemble des gestionnaires (contrats de rivière, administration, communes...).

Les cours d'eau concentrent en effet des atouts qui les rendent complexes à gérer :

les éléments naturels qu'ils comportent, leur faune et leur flore ;

les enjeux socio-économiques et socio-culturels (sport-nature et tourisme) ;

leur force hydraulique, à la fois pour l'énergie que l'on peut en tirer mais également pour leur structuration du territoire et dans l'érosion des sols.

2

2. Continuité écologique

Pour assurer la libre circulation des poissons, un inventaire complet des obstacles physiques a été dressé par le Service public de Wallonie dans les cours d'eau des bassins hydrographiques de la Meuse, du Rhin, de la Seine et de l'Escaut. Grâce à cet outil, de nouvelles mesures sont prévues :

Suppression de certains obstacles.

3

Impossibilité de créer de nouveaux obstacles sans pérenniser la migration.

Introduction d'un débit réservé pour garantir en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces.

3. Classement / déclassement et atlas des cours d'eau non navigables

On distingue deux grandes familles de cours d'eau : la première est appelée "voies hydrauliques". Celles-ci sont régies par une législation spécifique. La seconde reprend les cours d'eau non navigables. Ceux-ci sont classés en plusieurs catégories en fonction de la superficie de leur bassin hydrographique :

- les cours d'eau non navigables de 1ère catégorie dont la gestion est assurée par le Service public de Wallonie

- Les cours d'eau non navigables de 2e catégorie dont la gestion est assurée par les provinces

- les cours d'eau non navigables de 3e catégorie dont la gestion est assurée par les communes

- Viennent ensuite les cours non classés dont la gestion revient aux propriétaires riverains.

Avec le décret, le Gouvernement wallon devient l'autorité compétente pour décider du classement d'un cours d'eau. Le gestionnaire par catégorie pourra également être modifié par décision du Gouvernement.

Afin de pouvoir analyser les évolutions des cours d'eau et leur emplacement, un nouvel outil dynamique, [l'atlas des cours d'eau non navigables](#), est disponible via le géoportail de la Wallonie.

4. Domanialité et nouveau régime des travaux

Le décret apporte la concrétisation législative de la domanialité du lit mineur des cours d'eau non navigables classés, même si l'autorité publique n'en est pas propriétaire. Cette domanialité est essentielle pour les gestionnaires des cours d'eau et aura des conséquences dans la tenue des travaux d'entretien et de restauration qui seront programmés de manière intégrée, équilibrée et durable. De plus, pour les propriétaires privés, les droits de riveraineté et de pêche sont maintenus.

3

LÉGISLATION

4

EN SAVOIR PLUS

www.wallonie.be

4

NOUVEAUX ÉLUS

À LA TÊTE DU CONTRAT DE RIVIÈRE

En date du 28 mars 2013, suite aux élections communales de 2012, a eu lieu le renouvellement du Comité de Rivière (qui compte 66 membres), du Conseil d'Administration et du Bureau lors de l'Assemblée générale à Etalle.

Pour rappel, le Conseil d'Administration est désigné au sein du Comité de Rivière.

Les statuts prévoient trois groupes au sein du Comité de Rivière et du Conseil d'Administration (qui compte 18 membres) :

1. Administrations communales et Provinces.
2. Acteurs locaux.
3. Administration et organes consultatifs concernés.

Le Bureau (Présidence, Vice-Présidence, Secrétaire et Trésorier) est désigné au sein du Conseil d'Administration.

Suite aux élections du 14 octobre 2018 et comme présenté lors de l'Assemblée générale du 23 octobre dernier à Herbeumont, il a fallu prévoir le renouvellement partiel du Comité, du Conseil d'Administration et du Bureau du Contrat de Rivière.

A ce titre, un courrier a été envoyé fin novembre-début décembre aux Administrations communales.

L'Assemblée générale du 5 février 2019, qui s'est tenue à Rossignol, a approuvé la proposition de Conseil d'Administration exposée par Denis COLLARD,

Président sortant du Contrat de Rivière : les huit communes intéressées, à savoir Messancy, Aubange, Musson, Tintigny, Habay, Bertrix, Bièvre et Vresse-sur-Semois, se succéderont durant les six prochaines années.

Lors de son intervention, Denis Collard a insisté sur le fait que les décisions du Conseil d'Administration sont historiquement collégiales et a remercié les communes qui se sont présentées.

Le nouveau Bureau a également été désigné dans la foulée :

A la Présidence : Monsieur Olivier BARTHELEMY (Echevin de la commune d'Habay et Conseiller provincial).

A la Vice-Présidente : Madame Laurence LORGE (Echevine de la commune de Messancy).

Bienvenue à eux !

Les postes de Secrétaire et de Trésorier restent eux respectivement occupés par Messieurs Philippe LABRANCHE (Commune de Tintigny) et Patrick VAN DER SMISSEN (SPW-DGO3-DEMNA).

La Cellule de coordination remercie également Denis et Monique pour les années passées à la Présidence et Vice-Présidence et le travail réalisé au sein du Contrat de Rivière!



TRANSF'EAU

LANCEMENT DU PREMIER OUTIL DE COMMUNICATION
POUR LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES FRANCO-WALLONS DE LA MEUSE

Nous organisons le 28 mars 2019 à la vieille Ferme de Godinne le lancement officiel du premier outil de communication spécialement développé pour les acteurs français et wallons intervenant, de part et d'autre de la frontière, sur un même milieu aquatique transfrontalier.

Depuis Octobre 2017, nos 4 structures (EPAMA, CR Haute-Meuse, CR Sambre et affluent et CR Semois-Chiers) ont réunis leurs forces et savoir-faire dans le cadre du micro-projet INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen (FWVI) - TRANSF'EAU Meuse : réseau transfrontalier pour l'eau, afin de mettre en réseau les acteurs concernés dans le cadre de journées d'étude. L'objectif de nos efforts est l'augmentation de la cohérence des interventions sur les cours d'eau partagés pour une meilleure préservation des écosystèmes transfrontaliers. Le Développement d'un répertoire des acteurs transfrontaliers de l'eau et la création d'une plateforme d'information sont des actions fortes de notre projet.

28
Mars

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée **du 19/12/2018 au 18/06/2019** inclus. Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables aux administrations communales, aux Contrats de Rivière et sur le site internet

eau.wallonie.be

29>31
Mars

BEWAPP

Le Grand Nettoyage de Printemps, pour lequel le Contrat de Rivière participe activement, est une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Durant 3 jours, les 29, 30 et 31 mars 2019, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – vont se mobiliser autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

En 2018, 365 tonnes de déchets sauvages composés de 115 tonnes de PMC et de 250 tonnes de déchets « tout-venant » ont pu être ramassés.

Participez à cette grande opération de nettoyage de printemps le long de nos cours d'eau, voiries, chemins forestiers...

Renseignements :

www.walloniepluspropre.be ou auprès de votre administration communale.



Wallonie
Plus Propre



Les journées Wallonnes de l'eau



Du 15 au 31 mars 2019

Retrouvez toutes les activités en Wallonie sur www.environnement.wallonie.be/jwe ou www.semois-chiers.be/jwe.
Vous avez des questions ? 063/38.89.44 czintz@semois-chiers.be

Le Centre Culturel d'Aubange vous propose ...

1) Blue. Ciné en famille

Dimanche 24 mars à 16h. Durée : 1h15. Dès 4 ans.
Documentaire américain de Keith Scholey et Alastair Fothergill - 2018. Avec la voix de Cécile de France...
Blue, le nouveau film Disney Nature, est une plongée au cœur de l'Océan pour découvrir, comprendre, aimer un monde encore mystérieux et surprenant. Dans cet environnement somptueux et fragile, les dauphins seront nos guides pour partager cette grande histoire de l'Océan qui est celle de nos origines et notre avenir.
Tarif : adultes - 4€, enfants - 2€, Art. 27 - 1,25€.
Réservation conseillée : communication@ccathus.be, 063/38.95.73.

2) 1, 2, 3 banquise ! Atelier enfants

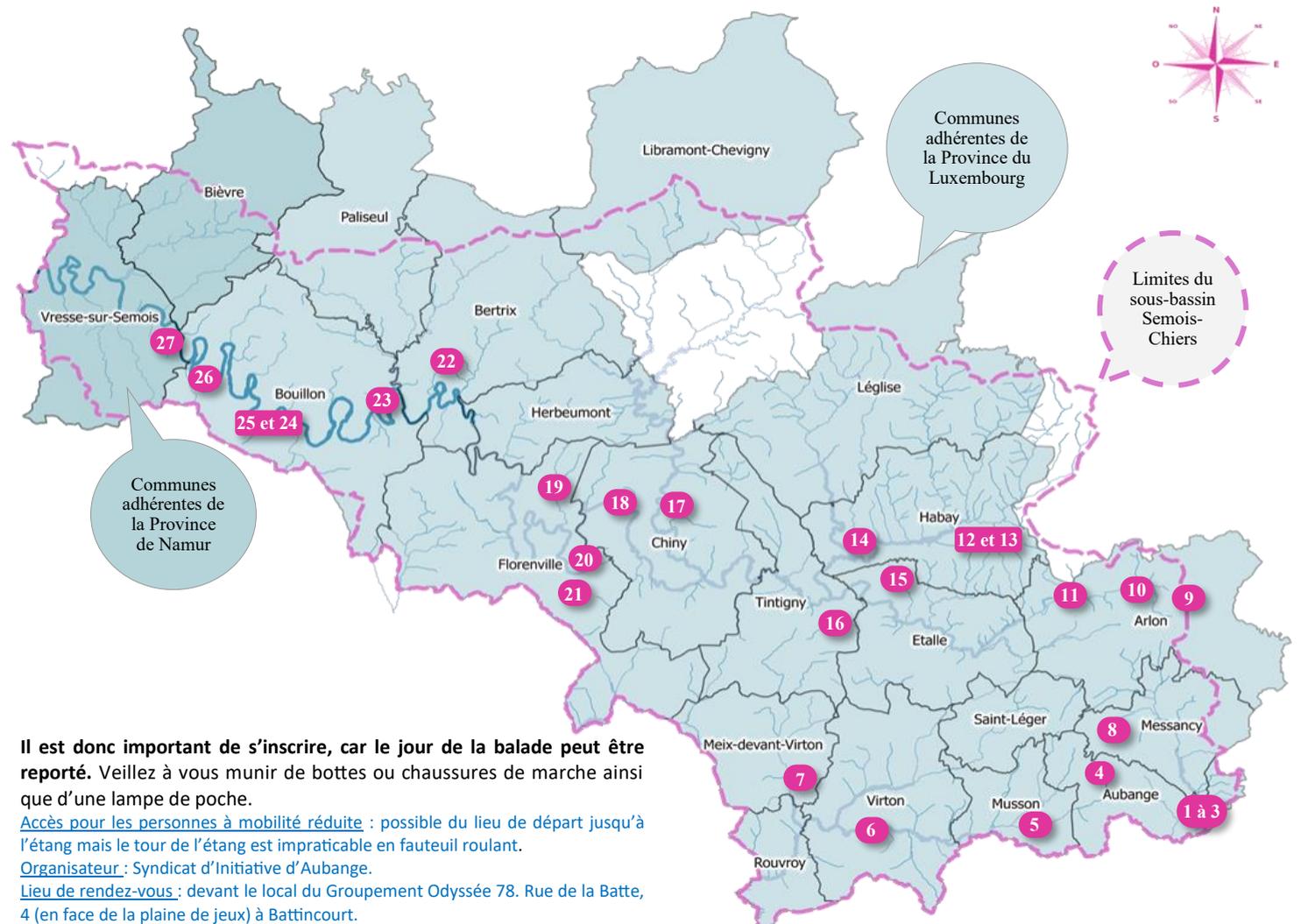
Dimanche 31 mars de 13h à 16h. De 8 à 12 ans.
En partenariat avec Les Chevaliers à Moustache.
Au programme 3 activités avec 3 animateurs pendant 3 heures !
Expériences scientifiques, créations d'ours polaires, musiques, chanson, ... Un véritable melting pot glacé autour des animaux de la banquise. Les enfants inscrits à l'atelier assisteront gratuitement au spectacle « En attendant la banquise ».
Tarif : 12€.
Réservation obligatoire : communication@ccathus.be, 063/38.95.73.

3) En attendant la banquise. Théâtre

Dimanche 31 mars de 16h30 à 17h20. Dès 8 ans.
Théâtre sans accent. Mise en scène : Mauricette Carême. Distribution : Déborah Barbieri et Fabrizio Leva.
Ciboulette et Estragon se sont échoués sur la Banquise... Ils ont dû fuir leurs maisons, leurs familles, leurs amis. Le petit bout de côte qu'ils habitaient en voisins a été englouti suite à la montée de eaux... Ils vont devoir apprendre à s'adapter à leur nouvelle vie, malgré toutes les différences qu'il y a entre eux, malgré le fait qu'ils se détestaient dans leur vie précédente...
Tarif : 4€.
Réservation conseillée : communication@ccathus.be, 063/38.95.73.
Lieu de rendez-vous : rue du Centre , 17 à 6791 Athus.

4) La transhumance des batraciens

Vendredi 29 mars de 20h15 à 21h45.
Gérard Schmidt, biologiste, et Claude Waltener, guide nature, vous expliqueront les mœurs des batraciens et vous amèneront vers un des étangs de la Batte à Battincourt. En chemin, ils montreront la nécessité de fermer la rue de l'étang à la circulation entre 20h et 7h, la migration se faisant la nuit. A cette occasion, vous aurez tout le loisir d'observer les crapauds et tritons qui viennent des bois et traversent cette route pour rejoindre les étangs afin de s'y accoupler et d'y pondre leurs œufs. Vous le verrez, leurs mœurs sont tout à fait surprenantes : n'hésitez pas à venir les découvrir avec nous ! **Attention, si les conditions météorologiques ne leur sont pas favorables (en cas de gel), nos amis amphibiens ne sortent pas.**



Il est donc important de s'inscrire, car le jour de la balade peut être reporté. Veillez à vous munir de bottes ou chaussures de marche ainsi que d'une lampe de poche.
Accès pour les personnes à mobilité réduite : possible du lieu de départ jusqu'à l'étang mais le tour de l'étang est impraticable en fauteuil roulant.
Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange.
Lieu de rendez-vous : devant le local du Groupement Odyssee 78. Rue de la Batte, 4 (en face de la plaine de jeux) à Battincourt.
Réservation : Gérard Schmidt : 0497/53.76.91, gla.schmidt@gmail.com.
Ou au Syndicat d'Initiative d'Aubange : 063/38.86.54 (en semaine de 8h30 à 12h30), info@aubange-tourisme.be.

5) Visite du marais de la Cussignière et de la station d'épuration de Signeulx

Samedi 16 mars de 9h à 11h30.
Promenade à pied ou à vélo (4,5 km entre le complexe sportif et la station d'épuration). Retour des marcheurs prévu en mini-bus. Visite guidée du marais de la Cussignière avec Stéphane Bocca de Natagora et de la station d'épuration de Signeulx avec un représentant de l'AIVE. Découverte du nouveau chemin de liaison entre Baranzay et Signeulx.
Organisateur : Commune de Musson.
Lieu de rendez-vous : Complexe sportif de Musson - 31 rue de France.
Matériel à emporter : gilet fluo pour tous, bonnes chaussures de marche, ou votre vélo en bon état et casque.
Accès pour les personnes à mobilité réduite : oui, parcours carrossable sur 4,5 km.
Sur réservation, trajets possibles en mini-bus.

6) Faune et flore aux étangs de Latour

Dimanche 24 mars de 14h à 16h.
Promenade guidée par Léon Latour. Découverte de la faune et de la flore aux étangs de Latour.
Organisateur : Gaume-Environnement asbl.
Lieu de rendez-vous : aux étangs de Latour, rue Baillet-Latour (proche de la N811).
Renseignements : Léopold Toussaint au 063/23.94.04 ou lucebonoud@live.fr.

7) Opération de sauvetage des batraciens

Tous les jours dès la tombée de la nuit, à partir de fin février et pendant un mois maximum. Par temps doux (températures supérieures à 4°C) et humide.
Quand les conditions de migrations des batraciens seront réunies, nous les aiderons à traverser la route, en les manipulant avec délicatesse et

en les déposant dans des seaux. La plus grande attention sera de mise pour ne pas leur marcher dessus lors des aller/retour entre les deux côtés de la route et l'étang. Cette route étant fréquentée par les voitures, nous leur demanderons de ralentir mais la plus grande prudence sera de rigueur et le port du gilet réfléchissant obligatoire pour tous les participants !
Organisateurs : Fanette Baillieux et Natagora.
Lieu de rendez-vous : en face de l'église de Robelmont.
Itinéraire conseillé : les participants seront répartis sur plusieurs zones de passages migratoires.
Horaires précis : dès la tombée de la nuit (entre 19 et 20h).
Durée : selon les disponibilités de chaque participant et la fréquentation par les batraciens.
Matériel à emporter : lampe torche puissante, seau, gilet ou dossard réfléchissant, vêtements chauds.
Réservation : Fanette Baillieux : 0492/86.59.26, fbailieux@gmail.com.

8) Au fil du ruisseau de Habergy : l'eau au service de l'homme

Samedi 23 mars de 14h à 16h.
Visite commentée du moulin de Habergy, de l'étang, du lavoir de Habergy, du lavoir et de l'abreuvoir de Guelfff.
Organisateur : Cercle d'histoire Messancy-Aubange.
Lieu de rendez-vous : devant l'église de Habergy.
Matériel à emporter : bottes selon météo ; visites pédestres mais trajet Habergy - Guelfff en voiture (co-voiturage).
Renseignements : Christian Mois 063/38.76.19, chris_mois@hotmail.com.

9) Dans le Glisisbourg, traitement des eaux usées et énergie hydraulique dans le passé

Samedi 23 mars de 14h15 à 16h45.
3€ (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).
L'eau dans notre quotidien. Nous jetons un coup d'œil sur le fonctionnement de la station d'épuration de Frassem et sur les installations d'un ancien moulin chez un particulier.
Lieu de rendez-vous : église de Frassem.
Réservation : souhaitée mais non exigée.
Inscription et/ou renseignements : c.malvaux@skynet.be, 0496/53.76.99.

10) Visite guidée virtuelle « Histoire d'eaux à Arlon »

Dimanche 17 mars de 14h30 à 16h. 3€.
Visite guidée virtuelle, avec notre guide Véronique Martelleur, à l'aide d'un diaporama avec des photos anciennes et des supports didactiques. Visite sur le thème de l'eau à Arlon. Celle-ci permettra de parcourir 27 lieux liés à l'eau : fontaines, lavoirs, brasseries, patinoires, piscines et autre... Découvrir ou redécouvrir l'histoire d'Arlon à travers l'histoire de ses eaux.
Organisateur : Royal Office du Tourisme d'Arlon.
Lieu de rendez-vous : Rue des Faubourgs 2 à 6700 Arlon à l'Office du Tourisme.
Renseignements : Royal Office du Tourisme d'Arlon au 063/21.63.60.
La visite virtuelle sera suivie d'une balade IN SITU le **dimanche 2 juin à 9h** de +/- 10 km. Il faut compter 3h pour cette balade. Vous pouvez emmener votre pique-nique pour terminer la balade.

11) Balade dans les marais de Fouches

Samedi 30 mars de 14h à 16h. 3€.

Nous vous proposons une balade à pied, avec un guide nature, pour mieux connaître les espèces animales et végétales du marais de Fouches.

Organisateur : Royal Office du Tourisme d’Arlon.

Lieu de rendez-vous : départ de la visite devant l’entrée des marais (Chaussée romaine face au n°38).

Matériel à emporter : prévoir des vêtements adaptés, des chaussures de marche et éventuellement des jumelles.

Renseignements : Royal Office du Tourisme d’Arlon au 063/21.63.60.

12) Initiation à la pêche à la truite

Samedi 23 mars de 8h à 15h. 6€/ pers.

Initiation aux techniques de pêche à la truite pour tous (enfants/adultes).

Organisateur : école de pêche MPL.

Lieu de rendez-vous : Maison de la Pêche du Luxembourg, 23 Rue des Rames à 6720 Habay-la-Neuve.

Matériel à emporter : vêtements adaptés, bottes, pique-nique.

Réservation : www.mplux.be , vincentfostier@mplux.be.

Maison de la Pêche du Luxembourg au 063/21.64.74.

13) Initiation à la pêche à la truite et/ou indice biotique

Du 18 au 22 mars et du 25 au 29 mars. 6€/ pers. pour ½

journée ou 9€/pers. pour la journée complète.

Public cible : groupes scolaires et autres.

- Initiation aux techniques de pêche à la truite : préparation du matériel de pêche et montage d’une ligne + pratique sur l’étang de Bologne (durée de 3h à 7h).

- Indice biotique : consiste à évaluer la qualité de l’eau d’une rivière en fonction des macros invertébrés qui s’y trouvent. On procède à une collecte (sur la Rulles) puis on analyse les résultats des prélèvements (durée 3h).

Organisation : école de pêche MPL.

Lieu de rendez-vous : Maison de la Pêche du Luxembourg, 23 Rue des Rames à 6720 Habay-la-Neuve.

Horaire précis : de 9h à 16h ou de 9h à 12h.

Matériel à emporter : vêtements adaptés, bottes, pique-nique.

Réservation : www.mplux.be , vincentfostier@mplux.be

Maison de la Pêche du Luxembourg au 063/21.64.74.

14) Parcours de géocaches le long de la promenade Maurice Grévisse de Rulles

A partir du 15 mars - parcours libre - 7km (1h50)

Au départ de Rulles, la promenade nous entraîne à la découverte de la campagne autour de l’entité, du petit village d’Harinsart avec son lavoir classé, de la ligne de crête entre Harinsart et Houdemont. À partir du 15 mars, retrouvez-y plusieurs géocaches vous permettant d’en découvrir plus sur l’eau ! Retrouvez toutes les informations sur www.semois-chiers.be/geocaches.

Organisateur : Syndicat d’Initiative de Marbehan et Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de départ : Rulles

Matériel à emporter : GPS ou smartphone.

Renseignements : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/38.88.44 ou 0473/26.17.48 ou scugnon@semois-chiers.be.

15) Paysages et petits monstres des eaux : à la découverte des mardelles de la Cuesta oubliée...

Samedi 23 mars de 9h30 à 12h.

Pour tous les gaumais, la Gaume, ce sont 3 cuestas Mais en êtes-vous bien sûrs ?? Savez-vous qu’il y a au pied des contreforts ardennais un petit repli de terrain, une cuesta presque invisible mais bien présente qui recèle des trésors ? Ces trésors, ce sont les mardelles, uniques en Wallonie, qui elles-mêmes abritent une biodiversité foisonnante, parmi laquelle des populations de triton crêté notamment, le plus rare et le plus beau de nos 4 tritons... Nous découvrirons des paysages exceptionnels pour mieux comprendre notre belle région, et les habitants de ces bijoux aquatiques...

Organisateur : Parc naturel de Gaume.

Lieu de rendez-vous : Mortinsart, au carrefour du n° 22 à Mortinsart.

Matériel à emporter : venir vêtu et chaussé en fonction de la météo, prendre un en-cas pour une petite faim.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : possibilité de demander une balade en Bécasine (chaise roulante adaptée tout terrain).

Réservation : Parc naturel de Gaume, Juliette Denoyelle, j.denoyelle@pndg.be, 0491/39.96.14.

NB : pour des raisons de biosécurité, nos amis les chiens ne sont pas admis.

16) Gestion de la mardelle d’Ansart

Mercredi 20 mars de 13h à 16h30.

Fauche, débroussaillage et nettoyage du site.

Organisateur : Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : rue du Monument après le pont à Ansart.

Matériel à emporter : bottes (ou bas de marais) et gants.

Réservation : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/38.89.44 ou ycollignon@semois-chiers.be.

17) Au fil de l’eau : balade équestre et pédestre le long des cours d’eau

Dimanche 31 mars. Accueil et départ entre 9h et 11h.

Activité sportive conviviale suivie d’un barbecue.

Organisateur : Pigeonnier Sports Asbl.

Public cible : cavaliers et familles.

Lieu de rendez-vous : La Rochette.

Itinéraire conseillé : à Jamoigne, route de Bertrix, suivre l’affichage « Pigeonnier Sports Asbl ».

Durée : la journée.

Matériel à emporter : une pelle pour ramasser ses crottins.

Réservation : pigeonnier@skynet.be.

18) Descente en barque Chiny-Lacuisine

Samedi 23 mars de 10h30 à 15h. 20€/pers.

Dans le cadre des journées wallonnes de l’Eau, le Syndicat d’initiative de Chiny vous propose de redécouvrir cette activité mythique de Chiny.

Une descente en barque à fond plat qui a fêté son centenaire il y a peu...

Les Passeurs agrémenteront la descente de leurs commentaires régionaux. Après une heure de navigation, vous serez accueillis à Lacuisine avec un pain saucisse et un verre de vin chaud. Une balade conviviale et guidée de 5 km vous ramènera à votre point de départ.

L’activité se fera sous réserve d’un niveau d’eau acceptable.

Organisateur : Syndicat d’Initiative de Chiny.

Lieu de rendez-vous : à l’Embarcadère.

Réservation : Syndicat d’Initiative de Chiny au 061/31.54.04.

Inscription obligatoire car nombre de places limité.

19) Promenade du Tamijean - Forêt des Epioux

Samedi 23 mars de 14h à 17h. 5€.

Promenade pédestre de 5 km le long du ruisseau du Tamijean et analyse d’eau.

Organisateur : Syndicat d’Initiative de Florenville.

Lieu de rendez-vous : Château des Epioux.

Itinéraire conseillé : de Florenville, prendre la direction de Neuchâteau. Après +/- 7 km, tourner à gauche en direction des Epioux. Continuer jusqu’au château.

Réservation : Syndicat d’Initiative de Florenville au 061/31.12.29

Esplanade du Panorama 1, 6820 Florenville, info@florenville.org

Inscription obligatoire car nombre de places limité.

20) Randonnée autour de Lacuisine

Dimanche 24 mars de 9h à 14h.

L’équipe de la Transsemoisienne vous invite à la découverte des environs de Lacuisine. Nous vous accueillerons entre 9h00 et 9h30 à la salle Saint-Nicolas de Lacuisine afin de vous présenter la journée autour d’un café. Différents parcours emmèneront ensuite marcheurs, VTT, cavaliers et attelages. Vers 14h, les participants se retrouveront à la salle où nous offrirons la possibilité de boire un verre et de manger un petit bout...

Organisateur : Défense et Promotion de la Semois.

Public cible : marcheurs, vtt, cavaliers et attelages (cavaliers et meneurs habitués à des parcours en forêt).

Lieu de rendez-vous : Salle Saint-Nicolas de Lacuisine - rue des Isles, 1b à 6821

Lacuisine.

Matériel à emporter : prévoir des chaussures et vêtements adaptés à la météo et un casse-croûte éventuel.

Réservation : Benoît Lemmens, benoit@transsemoisienne.be.

21) Soirée conférence-débat sur les paysages du nord de la Gaume : origines, évolutions, spécificités, devenir

Mardi 19 mars de 20 h à 22h.

Vous habitez le Parc naturel de Gaume et vous vous sentez concernés par vos paysages et leur évolution. Vous voulez comprendre ce qui caractérise notre territoire et ce qui fait son identité. Cette soirée sera consacrée aux « Paysages de la haute et de la moyenne Semois » (communes d’Étalle, Tintigny, Chiny et Florenville). Elle commencera par un exposé de Claude Feltz, professeur honoraire en aménagement du territoire de l’université de Liège/Gembloux et la soirée se poursuivra par un échange sur votre vision de ces paysages en changement. Venez nombreux poser vos questions et vous exprimer !

Organisation : Parc naturel de Gaume.

Lieu de rendez-vous : Paysalia, Centre d’Interprétation du Paysage, Esplanade du Panorama, 1 à 6820 Florenville.

Réservation : Parc naturel de Gaume, Juliette Denoyelle, j.denoyelle@pndg.be, 0491/39.96.14.

22) Découverte de la réserve naturelle Natagora à Auby-sur-Semois

Samedi 30 mars de 14h à 16h30.

Promenade le long de la Semois et visite de la réserve avec explications sur la faune et flore présente.

Organisateur : Natagora Semois Ardennaise.

Lieu de rendez-vous : devant l’église d’Auby-sur-Semois.

Matériel à emporter : bottes.

Réservation : drie@me.com, Hendrik Devries au 0472/29.53.91.

23) Balade « au fil de l’Eau des Aleines »

Samedi 30 mars pour la balade guidée de 14h à 16h30

et/ou en libre parcours.

Venez (re)découvrir la promenade « au fil de l’eau des Aleines » ...

- soit en balade guidée avec Vincent Houchard, guide-nature sur 6 km le long des Aleines,

- ou soit en libre parcours. Promenade balisée d’environ 10 km, au départ du camping du Maka, à Les Hayons (suivre le balisage croix bleue).

Organisateurs : Commune de Bouillon avec l’intervention d’un guide-nature.

Lieu de rendez-vous : camping du Maka, à Les Hayons.

Matériel à emporter : bottines.

Sur inscription pour la balade guidée : Mélanie Tassin : ecoconseiller@bouillon.be, 061/28.03.17 ou 0487/74.06.42.

24) A la découverte de la « Maison du Pêcheur » de Bouillon

Samedi 23 mars de 9h à 13h. 5 € pour les participants à la balade guidée, comprenant le pique-nique à midi.

Visite d’une nouvelle structure, balade guidée, animation et initiation à la pêche. La nouvelle « Maison du Pêcheur » à Bouillon ouvre ses portes. Venez la découvrir et participer aux diverses animations organisées sur place à l’occasion de ces journées de l’eau. Une balade guidée le long de la Semois est organisée afin de découvrir le patrimoine naturel aquatique et plus particulièrement les poissons de nos rivières. L’occasion également de vous initier à la pêche !

Organisateur : Sociéty de pêche « Les Amis de la Semois ».

Public cible : familles et enfants de 6 ans et plus.

Lieu de rendez-vous : à la « Maison du Pêcheur », Ruelle des Bains, n°5 à Bouillon.

Itinéraire conseillé : parking le long du Faubourg de France.

Matériel à emporter : bottes et vêtements en fonction de la météo.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : accès à la Maison du Pêcheur.

Réservation : pour le 16 mars auprès de Marc Leroy au 0473/71.01.29, lesamisdelasemois@gmail.com, Facebook la maison du pêcheur bouillon.

25) EXP’EAU !

Du 19 au 26 mars.

Exp’EAU est une exposition photographique mettant en valeur notre patrimoine naturel aquatique et qui est placée selon un circuit à découvrir à pieds dans le cœur de Bouillon (libre parcours). Cette exposition extérieure sur bâches est prêtée par le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Organisateurs : Commune de Bouillon en étroite collaboration avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : Maison du Tourisme ou encore Maison du Pêcheur, à Bouillon.

26) Balade découverte au fil de la Semois

Jeudi 28 mars de 13h30 à 15h30.

Balade guidée le long de la Semois avec description des plantes d’eau, des traces de castors et autres éléments du patrimoine naturel lié à l’eau. Balade de 6 km.

Organisateur : Anne Cabus, guide-nature.

Lieu de rendez-vous : église de Poupehan (commune de Bouillon).

Matériel à emporter : chaussures de marche, chiens tenus en laisse.

Réservation : Anne Cabus, 0494/84.33.16, annecabus5@gmail.com.

27) « All’eau. All’eau : au bon vieux temps des lavoirs et des ragots... lessive à l’ancienne »

Samedi 16 mars de 14h à 16h30.

Promenade guidée et commentée. Parcours dans le village à la découverte des 3 lavoirs récemment restaurés. Petite démonstration de lessive à l’ancienne par deux lavandières. Souvenirs de la traversée d’une locomotive à même le lit de la Semois à force de bras.

Organisateur : Centre Touristique et Culturel de Vresse.

Lieu de rendez-vous : église de Alle-sur-Semois.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : oui (sauf à l’intérieur des lavoirs).

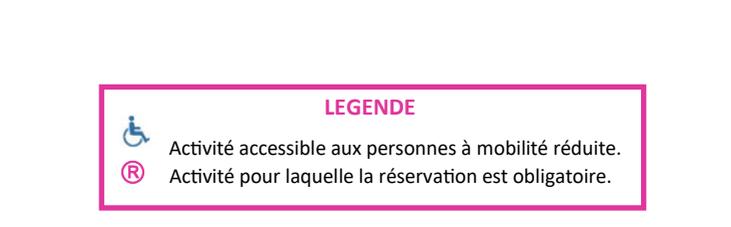
Renseignements : Centre Touristique et Culturel de Vresse : 061/29.28.27.

Grand nettoyage de printemps (Be WaPP)

Du 29 au 31 mars.

Participez à cette grande opération de nettoyage de printemps le long de nos cours d’eau, voiries, chemins forestiers...

Renseignements : www.walloniepluspropre.be ou auprès de votre administration communale.



L’ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et de l’Environnement, les Communes d’Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroiy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et Sablières Lannoy SPRL.





Pour vous inscrire en ligne

à ce bulletin:

CLIQUEZ SUR MARTIN!



L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et les Sablières Lannoy SPRL.

Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction : Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

Illustrations: Bernard NICOLAS

© Parc Naturel de Gaume

